

Site de Radinghem
Formation continue
Formation certifiante de niveau 3

Certificat de spécialisation utilisation et conduite d'attelages de chevaux

Public :

Personne souhaitant acquérir les compétences techniques et spécifiques aux métiers de cochers-meneurs professionnels en appliquant les règles et consignes en matière de qualité, d'hygiène, de sécurité, de préservation de l'environnement, tout en intégrant le bien-être animal.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- Utiliser de l'attelage équin.
- Gérer l'harnachement et l'attelage.
- Gérer l'entretien des chevaux.

Conditions d'admission, prérequis :

Etre âgé de 18 ans minimum.

Etre titulaire d'un des diplômes suivants : CAPa du Secteur hippique ou de la production agricole, BAC PRO du secteur hippique ou de la production agricole, BP du secteur hippique ou de la production agricole, BTS de la production agricole.

Avoir ASR, ou ASSR, ou BSR ou permis.

Avoir un projet d'insertion professionnelle.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Inscription selon planification des sessions et places disponibles.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

420 heures en centre et 420 heures en entreprise.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques (pour la plupart doubles actifs) ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Stages en entreprise.

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le formateur référent de la formation,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- Mise à disposition de différents véhicules hippomobiles et outils agricoles.
- Exploitation agricole pédagogique avec matériel /engins.
- Centre de Documentation et d'Information.
- Centre De Ressources.
- Salle informatique.

Contenu de la formation :

- C1- Entretenir le niveau de performance des chevaux d'attelage.
 - C1.1- Réaliser des travaux liés à l'entretien et au suivi des chevaux.
 - C1.2- Réaliser la mise en condition des chevaux.
- C2- Préparer l'attelage.
 - C2.1- Atteler l'équipage.
 - C2.2- Effectuer des travaux d'entretien des matériels et des équipements de l'attelage.
- C3- Conduire l'attelage en paire.

Dispositif d'évaluation de l'action :

3 Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury permanent officiel).

Tarifs/ Financements:

Nous consulter. Modulable en fonction du test de positionnement.

Rémunération :

Selon statut du stagiaire, nous consulter.

Débouchés :

Devenir cocher-meneur. Formation BP JEPS mention Activités Equestre, DEJEPS mention Sports Equestres, CS Education et Travail des Jeunes Equidés, BPREA.

Contact :

Secrétariat : **Ludivine FRAMERY** – tel : 03 21 41 01 22

MAIL : cfppa.radinghem@educagri.fr

Renseignements pratiques :

Restauration.

Possibilité d'hébergement.